ACCUEIL AU CFPPA

- Transport collectif : gare de St-Flour ; navette de bus urbains entre la gare et l'établissement
- Restauration possible sur le site : Prix du repas : 4,81 € en dehors des périodes de vacances scolaires.
- Horaires : 8h30/12h30 – 13h30/17h30.
- Pas d'hébergement en centre, mais accès à des logements et chambres sur Saint-Flour.

COUT DE LA FORMATION

Cette action de formation est mise en oeuvre grâce au concours financier du Conseil régional d'Auvergne et du Fonds Social Européen. Elle est gratuite pour ces bénéficiaires. Des fournitures personnelles restent à la charge du stagiaire (vêtements, bottes, fournitures scolaires …).

REMUNERATION DES STAGIAIRES

Fonction de la situation professionnelle à l'entrée en stage. Elle peut être prise par le Conseil régional d'Auvergne ou donner lieu à un Congé Individuel de Formation ou Contrat de Professionnalisation.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER LUC HUGON

C.F.P.P.A. Saint-Flour

Volzac - BP 92 - 15100 SAINT-FLOUR

☎ 04 71 60 35 62 - Fax 04 71 60 67 80

E-mail cfppa.st-flour@educagri.fr

D2-03 d

actualisée le 22/07/2010

Enseignement agricole
Formations grandeur nature

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE

C.F.P.P.A. Saint-Flour

Certificat de Spécialisation

"Conduite de l'élevage ovin"

De janvier à juin

12 semaines en Centre

12 semaines en entreprise

Parcours individualisés

l'Europe s'engage en Auvergne avec le FSE

UNION EUROPÉENNE en AUVERGNE

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotions Agricoles pour adultes (CFPPA) de Saint-Flour (Cantal) propose depuis de nombreuses années des formations en agriculture, agroalimentaire, tourisme, aménagement et entretien des espaces verts, insertion.

FORMATION

Le certificat de spécialisation Production Ovine s'adresse à un public ayant un projet d'installation ou de diversification en élevage ovins et possédant la capacité professionnelle agricole. Environ 50 % du temps de formation est réalisé en stage. La formation en centre s'appuie sur des travaux pratiques sur l'exploitation du Lycée et sur des interventions directes des professionnels.
Soutenue par la profession, cette formation propose également un accompagnement des projets individuels.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir un projet d'installation ou de diversification en production ovine.
- Age : 18 ans minimum.
- Expérience professionnelle : néant.
- Niveau requis : niveau V à l'entrée en formation.
- Motivations et aptitudes physiques en rapport avec le métier.

RECRUTEMENT

- Dépôt des dossiers de candidatures avant décembre au secrétariat du CFPPA – BP 92 – 15104 Saint-Flour.
  (☎ 04 71 60 35 62)
- Entretien et tests lors des phases de positionnement en décembre.
- L'admission définitive est prononcée par un jury composé de professionnels et de formateurs.

DUREE

420 heures en centre et 399 heures en entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 (UCARE Ovin 1) : Conduite générale.

Module 2 (UCARE Ovin 2) : Pratiques en élevage ovin et pathologie des ovins.

Module 3 (UCARE Ovin 3) : Assurer le suivi technico-économique et le développement d'un système de production ovin.

Module 4 : Individualisation, approfondissement du module 1
- Pastoralisme, gestion des pâtures
- Filière
- Conduite du projet, suivi du projet stagiaire.